

■ **Vorsorgestiftung zugunsten des Personals von Anker Bank**, précédemment à Zurich, CH-020-7000819-5 (FOSC du 09.12.2003, p. 21). Nouveau siège: Genève, quai de l'île 17. Traduction du nom: **Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'Anker Bank**. Statuts originaires du 09.08.2000; nouveaux statuts du 20.01.2005. But: prévoyance professionnelle, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, des employés d'Anker Bank, de même que leur famille et leurs survivants, contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité; peut instituer une prévoyance allant au-delà des prestations légales minimales, y compris des prestations de soutien dans des cas pénibles lors de la maladie, accident, incapacité de gain ou décès. Administration: conseil de fondation. Baud Marie-France, Carletti David, Marro Rolf, Marzi Gilberto, et Mürger Christian ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux de Pfaeffli Gilbert, de Grandcour, à Lutry, président, Bolay Christian, de Pampigny, maintenant domicilié à Morges, vice-président, Spycher Corinne, de Köniz, à Morges, secrétaire, et Cabanes Fabienne, de Rueyres-les-Prés, à Ropraz, tous membres du conseil de fondation. Nouvelle autorité de surveillance: Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève.

Journal no 4297 du 08.04.2005  
(02791014 / CH-020.7.000.819-5)